
Adresse de la société populaire d'Hesdin (Pas-de-Calais) qui renouvelle son serment patriotique, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire d'Hesdin (Pas-de-Calais) qui renouvelle son serment patriotique, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 203-204;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23744_t1_0203_0000_15

Fichier pdf généré le 21/07/2021

je demande que quiconque tiendra un pareil propos, soit dénoncé aux autorités compétentes, et traité comme suspect et perturbateur du repos public. Cette proposition a été délibérée au milieu des plus vifs applaudissemens. Le président a fait ensuite lecture de la rédaction suivante : la Société Populaire et republicaine de Gignac, arrête : qu'elle vote un temple à la raison et se déclare l'ennemie éternelle du fanatisme, de la superstition et du mensonge ; elle arrête de plus qu'on dénoncera comme suspect et perturbateur du repos public quiconque dira qu'en votant un temple à la raison la Société croit qu'il n'y a pas de dieu ni aucune espèce de religion. Cette rédaction, mise aux voix, a été adoptée unanimement au milieu des cris de, vive la République, vive la Montagne, vive la Convention, vive la raison. Vergnes Président, Graille secrétaire, signés.

P.c.c. MARC-PRADEL (*présid.*), GRAILHE (*secrét.*)
[et 1 signature illisible.]

25

Les administrateurs du district de Gournay, département de Seine-Inférieure, rendent compte à la Convention d'une fête célébrée dans cette commune, en réjouissance de la prise d'Ostende ; et qu'au moment de la fête, une fille qui venoit de naître, fut nommée par le peuple *Victoire Ostende*. « Heureux présage ! disent-ils : Victoire Ostende croîtra, et, avec elle, nos succès. *Vive la République !* »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gournay, 18 mess. II] (2).

« Enfin la victoire est à nous, elle est à nous, et elle ne nous abandonnera point ; les esclaves fuient devant les Républicains, *Ostende est au pouvoir des Français*.

La Renommée a peine avoit publié parmi nous cette nouvelle consolante, que tous les corps constitués, accompagnés d'un peuple nombreux se sont réunis autour de l'arbre de la liberté ; une fête subite s'est célébrée, le bulletin du 16 a été proclamé dans toutes les places de cette commune ; à ces mots chéris, *Ostende est au pouvoir des français*, les cris de *Vive la République*, ont été mille fois répétés.

A l'instant de la fête, un enfant qui venoit de naître a été présenté à l'officier public : est-ce une fille s'est on écrié, oui a répondu la sage-femme, qu'on la nomme *Victoire Ostende*, a été le refrain de toute la multitude.

Si cette époque heureuse est à jamais célèbre dans tous les coins de la France, elle doit l'être encore plus dans la commune de Gournay, *Victoire Ostende* croîtra et avec elle croîtront nos succès, *Vive la République*. »

JULIEN, RODIN, VANION
[et 1 signature illisible.]

(1) P.V., XLI, 279. Bⁱⁿ, 3 therm. (1^{er} suppl^t) ; J. Fr., n^o 667 ; M.U., XLII, 89.

(2) C 309, pl. 1201, p. 16.

26

La société populaire de Gaillac, département du Tarn, informe la Convention nationale que la vigilance du citoyen Bô, son empressement à voler au secours de ses frères, sa haine pour les ennemis du bien public, et la terreur qu'il répand dans les âmes noircies par le crime, les ont fait lever spontanément pour demander la conservation de ce Représentant du peuple dans le département du Tarn.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

27

Le comité de surveillance de Riom, département du Puy-de-Dôme, fait part d'une découverte de 360 marcs d'argenterie, que le guillotiné Rollet-Davaux avoit enfouis à 3 pieds sous terre. Il joint à la lettre d'annonce, expédition du procès-verbal des effets trouvés.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (2).

28

La société populaire d'Hesdin, département du Pas-de-Calais, écrit de cette commune, le 17 messidor, que dans sa séance d'hier elle a juré que tant qu'il resteroit dans le voisinage de la République des troupes soldées et dirigées par des rois, elle demeureroit armée pour les pulvériser, et que tout Français qui desireroit la paix avant qu'ils fussent anéantis, seroit regardé comme l'ennemi de la patrie.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin (3).

[Hesdin, 17 mess. II] (4).

« Citoyens Représentans.

Vous triomphez de toutes les factions et de tous les dangers, les esclaves sont battus, mais le français qui voudroit la paix dans le moment actuel seroit l'ennemi de la patrie.

D'après ces principes, la Société dans sa séance d'hier a juré que tant qu'il resteroit dans le voisinage de la République des troupes soldées et dirigées par des rois, elle demeureroit armée pour les anéantir, elle a encore juré de ne désirer la paix que lorsque nous aurons pulvérisé les Tyrans qui

(1) P.V., XLI, 280. Bⁱⁿ, 3 therm. (1^{er} suppl^t) ; M.U., XLII, 89.

(2) P.V., XLI, 280.

(3) P.V., XLI, 280. Bⁱⁿ, 2 therm. (1^{er} suppl^t) ; Débats, n^o 670 ; M.U., XLII, 72 ; J. Fr. n^o 665 (sic pour 666).

(4) C 310, pl. 1211, p. 31.

veulent nous ravir la liberté. La Société vous invite, Citoyens Représentans, à rester à votre poste jusqu'à l'éroulement du dernier des thrones, seul moyen de donner à la République une paix solide, et de l'asseoir sur une base inébranlable. S. et F. »

BOULENGER (*présid.*),
DÉBORDE, VINCENT (*secrétaires*)

29

L'agent national près le district de Libreval, département du Cher, annonce l'avantage résultant pour la nation dans la vente des biens d'émigrés et de fabriques : il ajoute qu'il vient de faire charger 165 marcs d'argent provenant des ci-devant églises de son ressort; que dans ce district l'esprit public est bon, et enfin qu'il fait la chasse à la classe des indulgens, classe hypocrite et dangereuse dans les temps orageux d'une révolution.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux et à la commission des revenus nationaux (1).

30

L'agent national du district de Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, fait part à la Convention nationale, que, le 14 prairial, il a été vendu, dans la commune de Solidor, 3 maisons de campagne d'émigrés, estimées 86,050 liv., et dont l'adjudication a été de 306,275 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

31

La société populaire de Loisy-sur-Marne, département de la Marne, annonce à la Convention que, le 9 de ce mois, les communes de ce canton ont remis au district 339 livres de salpêtre; que la fabrication va se continuer avec le même zèle, et qu'hier il en a été tiré de la chaudière à peu-près 200 livres.

La société, au nom des habitans de ces communes, invite la Convention à continuer ses travaux, pendant qu'ils vont s'occuper à recueillir et amasser des vivres pour la subsistance de nos braves défenseurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Loisy-sur-Marne, 16 mess. II*] (4).

(1) P.V., XLI, 280. *Bⁱⁿ*, 3 therm.; M.U., XLI, 460, XLII, 73; *Débats*, n° 670.

(2) P.V., XLI, 281. *Bⁱⁿ*, 3 therm.; M.U., XLI, 460, XLII, 73; *Débats*, n° 670.

(3) P.V., XLI, 281.

(4) C 310, pl. 1211, p; 32.

« Citoyens Représentans,

Les communes du canton de Loisy ont remis le 9 de ce mois au District de Vitry sur Marne 339 livres de salpêtre fabriqué a leurs frais, et par les soins du citoyen Pothier élève de Paris.

6 jeunes citoyennes vêtues de blanc, décorées de rubans aux couleurs nationales, montées sur un char de triomphe, entouré de députés des municipalités des comités de surveillance de la Société populaire et du juge de Paix, ont présenté ce salpêtre aux administrateurs qui l'ont trouvé de la plus belle qualité.

Nous prometons au nom de tous les citoyens nos freres et amis du canton que cette fabrication sera continuée avec zèle, et qu'elle ira toujours en croissance jusqu'à la paix. Il en a été tiré hier de la chaudière une quantité évaluée a plus de 200 Livres.

Continués vos glorieux travaux, et nous nous allons recueillir et amassér des vivres pour la subsistance de nos braves déffenseurs.

Vive la République. S. et F. »

BEUX (*Presid.*),
THOMAS, ROUX (*Secrét.*)

32

Le suppléant de l'agent national du directoire du district de Mortagne, département de l'Orne, écrit qu'il a envoyé le 6 floréal 271 marcs 3 onces d'argent, provenant d'émigrés et autres, et qu'il fait passer 744 livres de plomb, 3,730 livres de métal de cloches, et 744 livres de cuivre, restant des dépouilles des églises.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

33

La société populaire, les autorités constituées et l'agent national de Mont-sur-Loir, département de la Sarthe, informent la Convention que le Mans est rendu à la liberté, et le département de la Sarthe tout entier à la République. Ils applaudissent aux mesures de justice que Garnier (de Saintes) vient d'adopter, et auxquelles est due la tranquillité dont jouit ce département : ils demandent la punition des ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

34

Le citoyen Rousselot-Beaulieu, notaire public à Gabilhon, fait don à la patrie de la finance de son office de notaire.

(1) P.V., XLI, 281. *M.U.*, XLI, 460.

(2) P.V., XLI, 282. *Bⁱⁿ*, 3 therm.; *J. Perlet*, n° 662; *J.S. Culottes*, n° 517 (« la Soc. de Pont sur Oise »).